



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire
pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol
sur le territoire de la commune d'Izaux**

Demandeur : Total Quadran

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné est ouverte en mairie d'Izaux, durant **35 jours consécutifs, du mercredi 6 janvier 2021, 13h30, au mardi 9 février 2021, 17 h 30, inclus.**

Le Préfet des Hautes-Pyrénées est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire n° PC 065 231 20 00002 déposé vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et de ses annexes sur la commune d'Izaux, au lieu-dit « La Lande »

Toute information sur ce projet pourra être sollicitée auprès de M. Gabriel ALLEE, Chef de projets photovoltaïques pour la société Total Quadran- tél : 06 17 80 13 09 – gabriel.allee@total-quadran.com

M. Robert MONIER, cadre retraité de la poste, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de la MRAE, le mémoire en réponse du porteur de projet, sera mis, gratuitement, à la disposition du public :

- **en version papier**, à la mairie d'Izaux, aux jours et heures d'ouverture des bureaux (mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 13h30 à 17h30) ;

- **en version dématérialisée** :

* sur un poste informatique à la sous-préfecture de Bagnères de Bigorre - 4 avenue Jacques-soubielle- 6520 Bagnères de Bigorre -les lundis, mercredis et vendredis de 9H à 12h et les mardi et jeudis de 9 h à 12 h, et de 14 h à 16 h 30 ;

* sur le site internet des services de l'État à l'adresse : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/enquetes-publiques-programmees-ou-en-cours-r1337.html>.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, durant la durée de l'enquête précisée, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur et ouvert à cet effet, à la mairie d'Izaux;

- envoyées par courrier à l'attention de M. Robert Monier, commissaire enquêteur, à la mairie d'Izaux (65250 Izaux) ;

- transmises par courriel à l'adresse : pref-photovoltaïque-izaux@hautes-pyrenees.gouv.fr. Les pièces éventuellement jointes aux messages ne pourront pas excéder 5 Mo.

Les courriers et documents déposés en mairie seront annexés au registre d'enquête dès réception. Les observations émises par courriel seront annexées au registre d'enquête de la

mairie siège de l'enquête et consultables sur le site internet des services de l'État à l'adresse précitée.

Toutes observations, tous courriers ou courriels réceptionnés après la clôture de l'enquête, soit 17h30 le mardi 9 février 2021, ne pourront pas être pris en considération par la commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences tenues en mairie d'Izaux :

- le mercredi 6 janvier 2021 de 13h30 à 17h30,
- le samedi 23 janvier 2021 de 10h à 13h,
- le mardi 9 février 2021 de 13h30 à 17h30.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an, en mairie d'Izaux ainsi qu'à la Préfecture des Hautes-Pyrénées (Pôle Environnement) et consultable sur le site internet des services de l'Etat (<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/historique-des-enquetes-cloturees-r126.html>).

Fait à Tarbes, le - 7 DEC. 2020

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,

Sibylle SAMOYAULT

